

Mme Luce Asselin
Sous-ministre associée à l'Énergie et aux Mines
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-407
Québec (Québec) G1H 6R1

Le 26 octobre 2017

Objet : Commentaires sur les projets de règlements de mise en œuvre de la *Loi sur les hydrocarbures*

Madame,

Je ne peux pas croire d'être contrainte à devoir utiliser l'archaïque moyen de la poste pour rappeler à mon gouvernement le gros bon sens. Fait-on exprès pour rendre la chose complexe?

Je vous signifie mon absolue désapprobation envers la Loi 106 et le nouveau projet de règlements au moment où les alarmes climatiques et la nécessité de protéger la terre et l'eau nous inquiètent quotidiennement.

La loi 106 (passée sous bâillon en prétendue urgence juste avant Noël 2016) et maintenant ces règlements (proposés au premier jour des campagnes électorales municipales) sonnent comme une énième entourloupette à mes oreilles de citoyenne pour faciliter l'adoption de règles d'un anachronisme aberrant, dignes du retour à l'ère du charbon du président Trump.

En plus d'avoir vendu à vil prix des « claims » aux pétrolières et gazières, le gouvernement semble oeuvrer mois après mois pour satisfaire leurs besoins tout en se targuant de rigorisme; Sauf-conduit pour la fracturation, expropriation des récalcitrants, distances séparatrices risibles et j'en passe..

Une simple recherche Internet convainc que loin d'être les normes « les plus sévères », elles sont d'une mollesse consommée. Nos décideurs auraient intérêt à faire un petit voyage dans quelques provinces voisines ou du côté du Vermont ou de l'état de New-York et à prendre exemple sur les pays qui ont banni la fracturation.

Il y a autre chose à voir et à entendre que le discours de l'essaim de lobbyistes (gaz et pétrole) qui gravitent au parlement. Écouter la population, les municipalités, les scientifiques indépendants serait déjà d'un très grand progrès, méditer ensuite sur le sens de l'acceptabilité sociale en serait un autre.

J'ose espérer madame, le retrait complet de ce projet de règlements et l'abrogation de la Loi sur les hydrocarbures pour interdire tout forage au Québec et l'emploi de notre génie et de nos ressources dans la promotion des énergies renouvelables.

Veillez accepter mes salutations respectueuses.

Francine Salvas
3284 Chemin des Patriotes
Saint-Ours-sur-Richelieu
450-785-3243

Copie conforme :

Monsieur Pierre Moreau, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles

Monsieur Philippe Couillard, Premier ministre

Monsieur Sylvain Rochon, député de Richelieu et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'énergie et de ressources naturelles